Envoyé en préfecture le 01/04/2022
Reçu en préfecture le 01/04/2022
Affiché le
ID : 056-215600842-20220329-CM2022_05-DE

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 24 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 11 Présents : 11 Votants : 11

Présents :
Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Marie BOURGAIN, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Nicolas DESCHAMPS, Isabelle COMTE, Benoit ARTAULT, Philippe MAES.

Secrétaire de séance : Benoit ARTAULT

N°05/2022 – Compte administratif 2021

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant le compte administratif 2021 du budget communal,

Après la sortie du Maire de la salle des délibérations,

Après en en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 10 voix pour :

- D'approuver le compte administratif 2021 du budget communal comme suit :

BUDGET COMMUNAL 2021

Section de fonctionnement :

Dépenses	573 236,73 €
Recettes	632 204,56 €
Résultat 2020	296 279,33 €
RESULTAT 2021	**355 247,16 €**

Section d'investissement :

Dépenses	62 419,88 €
Recettes	140 228,98 €
Résultat 2020	- 35 940,94 €
RESULTAT 2021	**41 868,16 €**

- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, **Guy DERBOIS**

MAIRIE DE LE HEZO 56 (Morbihan)

Document signé électroniquement
Certificat émis pour : Guy DERBOIS
Certificat émis par : ChamberSign France CA3 NG Qualified eID
Valide à partir de 03/06/2020 08:25 jusqu'à 03/06/2023 08:25